

UNIVERSITE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du mardi 12 juillet 2016

Délibération 2016.CA.18
Adhésion à l'association Premice et désignation du représentant d'UBFC au Conseil d'Administration de Premice

Vu la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche,

Vu le décret n°2008-618 du 27 juin 2008 codifié aux articles R719-51 et suivants du code de l'éducation,

Vu le décret n°2015-280 du 11 mars 2015 portant création de la communauté d'universités et établissements « Université Bourgogne Franche-Comté »,

Vu les statuts de « Université Bourgogne Franche-Comté » annexés au décret n°2015-280 du 11 mars 2015,

Vu la délibération 2016.CA.06 du 25 avril 2016 portant élection du président d'UBFC,

UBFC ayant été sollicitée pour adhérer en tant que membre actif et sans cotisation, d'une part et pour que le Président d'UBFC siège au conseil d'administration (collège A), d'autre part, il est demandé aux membres du conseil d'administration de bien vouloir se prononcer sur :

- l'adhésion d'UBFC à l'association PREMICE en tant que membre actif sans cotisation,
- de désigner Nicolas CHAILLET, président d'UBFC, ou son représentant, pour siéger au conseil d'administration de PREMICE (collège A).

Nombre de membres en exercice : 44 Quorum : 22 Nombre de membres présents : 23 Nombre de personnes représentées : 0 Majorité requise pour le vote : 12	Ne prend pas part au vote : 0 Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0
--	--

Le conseil d'administration approuve, à l'unanimité des membres présents, l'adhésion d'UBFC à l'association PREMICE en tant que membre actif sans cotisation et désigne Nicolas CHAILLET, président d'UBFC, ou son représentant, pour siéger au conseil d'administration de PREMICE (collège A).

Nicolas CHAILLET
Président d'UBFC



Délibération transmise au Recteur de l'académie de Besançon, Recteur coordonnateur des académies de Besançon et Dijon, Chancelier des universités

Délibération publiée sur le site internet de la COMUE « Université Bourgogne Franche-Comté »